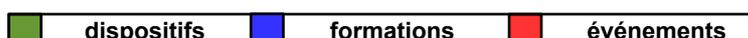


[ART & CULTURE]

La lettre de la Délégation Académique aux Arts et à la Culture

En ces temps difficiles, la DAAC continue de vous accompagner. Nous partageons par cette lettre des accès à la culture depuis chez soi. N'hésitez pas à partager et à nous faire des retours pour témoigner de votre présence et des retours de vos élèves.

L'équipe de la DAAC



ÇA NOUS CONCERNE TOUS !

Une thèse intitulée « Comment l'amour de l'art vient aux enfants »

Vous pouvez consulter une thèse de doctorat intitulée « *Comment l'amour de l'art vient aux enfants* », rédigée par Claire Desmitt et soutenue publiquement en septembre 2019 en suivant ce lien : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02509112/document> ;

PARU AU BULLETIN OFFICIEL : bulletin des actions éducatives nationales (spécial confinement)

Vous pouvez consulter la liste des actions éducatives prévues pour les prochains mois, avec une indication sur leur statut (maintien, aménagement, annulation...) en suivant ce lien : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/wp-content/uploads/Bulletin-des-actions-%C3%A9ducatives-nationales-avril-2010.pdf> ; Pour chacune de ces actions, vous trouverez toutes les informations détaillées dans la page Eduscol dédiée. Cette page sera mise à jour régulièrement, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures de confinement.
Plus d'infos : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/textes-officiels-et-rapports/> ;

Les Frac s'organisent face à la crise

Le réseau des Frac est, comme chacun, impacté par l'épidémie actuelle de Coronavirus. Toutes les actions programmées, les expositions dans et hors les murs (56 expositions par mois sur l'ensemble du territoire) et les 300 actions de médiation mensuelles (ateliers de pratiques artistiques, interventions d'artistes, actions de formation, conférences, etc.) ont été reportées. Les équipes télétravaillent, aucune action n'est annulée. Les Frac ont décidé de produire l'ensemble des événements prévus en décalant leur calendrier. Les reports dus à la crise actuelle font peser un risque

économique important sur les artistes. Dans un souci d'absolue solidarité et dans la mesure du possible, les Frac pallient aux pertes occasionnées par ces reports en versant aux artistes et intervenants indépendants des pourcentages importants d'avances pour les actions reportées. Plus que jamais, les Frac se sentent en responsabilité face à l'écosystème de l'art contemporain. Depuis leur création, ils assument avec conviction leur rôle structurant auprès des artistes et associent à leurs actions les différents acteurs du monde de l'art contemporain à savoir les galeristes, critiques d'art, commissaires d'exposition, les pouvoirs publics (l'Etat, les régions et les collectivités locales...) et leurs partenaires (l'Éducation nationale, les institutions culturelles, les services publics et sociaux...).

Grâce au maintien des subventions accordées aux Frac, tant par l'Etat que par les régions, et ce au titre de l'année 2020, les comités d'acquisition auront lieu, soit sous forme de visio-conférences, soit physiquement si leur date de tenue suit la fin du confinement. Quoi qu'il en soit, ils se tiendront et seront suivis de Conseils d'administration pour validation des choix débloquent la rémunération des galeries et/ou artistes. En cela, cette crise ne devrait avoir qu'un impact maîtrisé sur la relation habituelle des Frac aux artistes et sur la rémunération de ces derniers. Laboratoires de recherche et d'expérimentation artistique, les Frac vivent depuis toujours en empathie avec le monde. Face à la crise qui nous touche, les équipes médiation et communication de tous les Frac sont mobilisées pour imaginer des formes alternatives d'exposition et de médiation via les outils digitaux. Elles ouvrent de nouvelles formes de partage en ligne de la création contemporaine, sur leurs sites internet, et sur les réseaux sociaux.

Plus d'infos : <http://www.lescollectionsdesfrac.fr/> ;

LA MOSELLE VOUS INFORME !

[Appel à candidatures : résidences de lindre-basse 2020-2021](#)

Le centre d'art contemporain - la synagogue de Delme (en étroite collaboration avec la commune de Lindre-Basse et le Parc Naturel Régional de Lorraine) gère un programme de résidences d'artistes, dans l'ancien presbytère de Lindre-Basse, spécialement réaménagé en atelier-logement. Le centre d'art lance un appel à candidature pour les trois résidences de 2020-2021 (septembre - novembre 2020, mars - mai 2021, juin - août 2021). *Date limite d'envoi de dossier : le 17 mai 2020 à minuit.* Le programme de résidence d'artistes est organisé en collaboration avec le Parc Naturel Régional de Lorraine et la commune de Lindre-Basse.

Plus d'infos : https://cac-synagoguedelme.org/assets/event/308/APPEL_2020-2021.pdf?utm_source=Newsletter+Locale&utm_campaign=69c0c14881-&utm_medium=email&utm_term=0_ea95514937-69c0c14881-247225509 ;

Cordialement,

Régis BRONNER

Webmestre du site de la DAAC
Rectorat de Nancy-Metz - Site Malby
Secrétariat : 03 83 86 21 37
Site académique : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/>
Compte Twitter : [@daac-nancy-metz](https://twitter.com/daac-nancy-metz)

